

Référence: 202309001319 v1 Date du contrôle: 12/09/2023 Agent-visiteur: Stany Alaimo Conclusion: Conforme



INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES À BASSE TENSION ET À TRÈS BASSE TENSION (Livre 1 – AR 08/09/2019)

Identification des tiers:							
Client:	Tournesol, Pavilla	n de Chasse 4,	, 4960 MALMED	Υ			
Propriétaire:	/						
Installateur:	Tournesol, Pavillon de Chasse 4, 4960 MALMEDY						
N° TVA:	BE 0758 763 494						
		1 2			Installateu	r = personne ou person	nnes responsable(s) des travai
Identification de l'installa	ation électrique:						
Adresse du contrôle:	Route des Bains :	23B, 4950 ROBE	RTVILLE				
Code EAN installation:	541 449 060 005 8	581 693					
Tarif compteur(s):	Bihoraire				Ca	bine HT privée:	Non
Numéro compteur(s):	50167134 2008				GR		ORES
Index compteur(s):	J 076095,2 / N 08	8576 1					Maison mitoyenne
Type d'installation:	Installation de production décentralisée				Тур	e de locaba.	vicisori miloyenne
Nature du contrôle:	airairair ao pi	odociion doco	Tillalisoo				
Conformément aux prescri	ntions du Livre 1 – Ins	tallations à bas	se tension et à	tràs bassa tansian	Propóduro in	tomo OPPO/FLE/001	
Type de contrôle:							
Date de réalisation:	Contrôle de conformité avant la mise en usage - modification ou extension importante (6.4)						
	☐ Avant le 01/10/1981 ☐ Après le 01/10/1981 et avant le 01/06/2020 ☐ Après le 01/06/2020						
Notes:	Voir rubrique "CONSTATATIONS - Remarques"						
Dérogations (Partie 8):	Non appliquées						
Réinspection au rapport:						r andicis	
Données générales de l'i	nstallation électriq	ue:					
Tension nominale:	3 x 400V + N	Inte	ensité nominale	max.: 40 A	V	aleur nominale branch	nement: 27 A
Câble d'alimentation:	4X10 mm²	Тур	e:	EXVB	T	pe de système de mis	se à la terre: TT
Electrode de terre:	Boucle de te	те			S	ection électrode de te	erre: 35 mm²
					S	ection conducteur de	terre: 16 mm²
Nombre de tableaux:	1	Nor	nbre de circuits	: 2	N	ombre de circuits de r	éserve: 0
Installation de production d	écentralisée:	Prés	sente		Р	uissance AC (maximal	e): 10,00 kVA
✓ Installation PV	☑ Installation PV ☐ Stockage de batterie		☐ Central	à hydrogène	□ Cogé	enération	☐ Eolienne
Description générale des	dispositifs à coura	nt différentiel	·				
Dispositif(s) à courant différe							□ Non présent
Intensité nominale In:	40 A Sensi	bilité ΔI:	300 mA	Nombre de p	oôles: 4	Type:	A
Supplémentaire:	/			Normale de l	30103.	туре.	^
Dispositif(s) à courant différe	entiel secondaire(s):			Defeart marie			
		- 191 C. A.L.				cadre du contrôle actu	Jel Non présent
	/ Sensil	oilité ∆l:	/	Nombre de p	oôles: /	Type:	/
Supplémentaire:							
chémas et plans de l'ins Schéma(s) unifilaire(s) ou de		\/assiam/=0	1	5.1	10/00/0000		
Plan(s) de position:	Circuis;	Version/n° Version/n°	1	Date: Date:	12/09/2023 12/09/2023	☑ En ordre	□ Non présent
Document(s) des installation	s de sécurité:	Version/n°	/	Date:	12/07/2023	☑ En ordre☑ Non applicable	□ Non présent
Document(s) des installation		Version/n°	/	Date:	,	✓ Non applicable	□ Non présent □ Non présent
lesures, contrôles et esso	nis:						— Non present
Résistance de dispersion de la prise de terre:		25 Ω		Méthode	de mesure:		ZEB
Niveau d'isolement général:		54,1 MΩ		Tension de			500 V
est dispositif(s) à courant différentiel-résiduel:		Bouton test	: ОК				OK
Continuité des conducteurs de protection:		Général:	OK OK			OK	
Protection contre les contacts indirects:		OK			contre les co	ntacts directs:	
itat du matériel (à pose) fixe		OK				nacis alfecis;	OK
· · · · · · · · · · · · · · · · ·	•	OK.		Etat au mo	atériel mobile:		/

Ce rapport ne peut être imprimé ou copié et distribué que dans son intégralité. Sous sa forme numérique, ce rapport sert d'exemplaire original.

Description des circuits

Panneaux installés:

- Type: JNL SOLAR JLS108MFB
- Nombre: 42
- Puissance (Wp): 400
- Puissance totale (Wp): 16800

Onduleur:

- Type: SMA STP10.0 3AV 40
- Nombre: 1
- Numéro(s) de série: 3014507683
- Puissance AC maximale (P AC MAX) (VA): 10000

Connexion AC via: DISJ 4P C20A

Disjoncteur de bridage: DISJ 4P C40A

Compteur de production:

- Marque: /
- Numéro de série: /
- Index: /

VOIR SCHEMAS

CONSTATATIONS: Infractions

Aucune infraction.

CONSTATATIONS: Remarques

- A Les schémas de l'installation électrique doivent être conservés obligatoirement dans le dossier de l'installation électrique. Il est également fortement recommandé de garder une copie des schémas à proximité du tableau de répartition principal.
- A Tous les dispositifs de protection à courant différentiel-résiduel dans l'installation électrique doivent être testés périodiquement (p.ex. mensuel) à l'aide du bouton test (cfr. prescriptions du fabricant).
- A Les schémas de l'installation électrique sont présents au moment du contrôle et ont été vérifiés sur place. Ceux-ci doivent être présentés de nouveau lors de la prochaine (ré)inspection.
- A Ce contrôle ne comprend que les parties visibles de l'installation.
- A Ce contrôle ne comprend que ces parties de l'installation électrique comme indiquées sur les parties correspondantes (et signées) des schémas.
- A Le contrôle effectué est un contrôle instantané basé sur le moment de passage. Ce rapport est uniquement le reflet de l'installation électrique au moment du contrôle.
- B L'unité est meublée au moment du contrôle.
- E1 Ce contrôle ne comprend que l'installation photovoltaique.
- E2 Les données administratives ne peuvent pas toutes être vérifiées (p.ex. marque et type des panneaux et/ou numéros de série des micro-onduleurs et/ou ...). Le contrôle actuel est effectué sur la base des informations fournies par le client ou l'installateur.
- E4 L'installation photovoltaique a été mise en usage; veuillez contacter l'installateur et/ou le gestionnaire de l'installation pour tout suivi ultérieur, d'éventuels dysfonctionnements ou toutes questions techniques.
- E5 Le manuel d'utilisation + certificat CE sont OK.
- E6 La liaison équipotentielle du cadre est OK.
- E7 Protection ENS (fonctionnement en îlot) est OK.
- E9 Aucun compteur d'energie vert présent dans l'installation photovoltaique.

Ce rapport ne peut être imprimé ou copié et distribué que dans son intégrafité. Sous sa forme numérique, ce rapport sert d'exemplaire original

CONCLUSION:

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du livre 1er de l'arrêté royal du 8 septembre 2019.

Le prod	chain contrôle est à effectuer au plus tard avant: 12/09/2048						
	par le même organisme	☑ par un organisme au choix					
\square	Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation ont été datés et sigr	nés.					
	Les bornes d'entrée du (ou des) dispositif(s) à courant différentiel à l'origine de l'installation ont été scellées.						
	☑ lors d'une visite précédente	\square lors de la visite actuelle					
	Aucune installation ou partie de l'installation électrique pour laquelle des infractio de conformité avant la mise en usage doit être réalisé, dès que l'installation élect	ons sont constatées ne peut être mise en usage. Un nouveau contrôle rique a été mise en ordre.					
	Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service de personnes ou les biens.	a visite de contrôle, doivent être exécutées sans retard et toutes l'installation, les infractions ne constituent pas un danger pour les					
	Dans le cas où, lors de la nouvelle visite de contrôle des infractions subsistent ou a électrique, le Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions en est infr	u cas il n'est pas donné suite à la remise en ordre de l'installation ormée par l'organisme agréé dès le délai d'un an expiré.					
	L'acheteur est tenu de communiquer à l'organisme de contrôle qui a réalisé la vis	site de contrôle son identité et la date de l'acte de vente.					

Au nom du dirigeant technique, l'agent-visiteur:



ACA asbl - Organisme de Controle Agréé Meensesteenweg 338 - 8800 Roeselare TVA BE 0811.407.869 Tel. 065/33.49.79 - Fax 065/33.66.29 info@acavzw.be - www.acavzw.be

Les prescriptions réglementaires:

Ce rapport doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique. Ce dossier est tenu à disposition de toute personne qui peut le consulter. Une copie de ce dossier est mise à disposition à tout éventuel locataire. Le vendeur est tenu de transmettre le dossier de l'installation à l'acheteur lors du transfert de propriété.

Toute modification de l'installation électrique doit être effectuée conformément aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 et doit être renseignée dans le dossier. Toute modification ou extension importante doit faire l'objet d'un contrôle de conformité avant la mise en usage. Ce contrôle est réalisé par un organisme agréé.

Le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et du, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

Les devoirs du propriétaire, gestionnaire ou exploitant des installations électriques peuvent être consultés sur le site d'ACA asbl (www.acavzw.be).

Une copie de ce rapport est tenue pendant une période de 5 ans par l'organisme agréé. Ce rapport est tenu à la disposition de toute personne autorisée légalement à le consulter.

Pour de plus amples informations sur les prescriptions réglementaires ou plaintes, la Direction Générale de l'Energie du Service Public Fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie (https://www.economie.fgov.be) est l'autorité compétente des organismes agréés.

Plan d'action en cas d'installation électrique conforme:

Lisez attentivement toutes les remarques éventuelles mentionnées sur le rapport. Conservez le rapport et les schémas correspondants dans le dossier de l'installation électrique.

Laissez contrôler toute modification ou extension importante par un organisme agréé. Laissez effectuer le prochain contrôle périodique à temps (voir ci-dessus).

Référence: 202309001319 v1 Date du contrôle: 12/09/2023 Agent-visiteur: Stany Alaimo Conclusion: Conforme



ANNEXE - INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES À BASSE TENSION ET À TRÈS BASSE TENSION

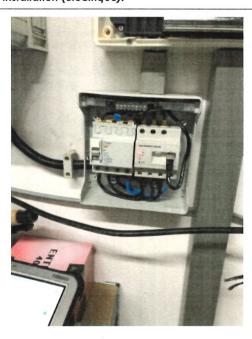
Données générales

Adresse du contrôle:

Route des Bains 23B, 4950 ROBERTVILLE

Propriétaire:

Plan de position simplifié ou photo/schéma de l'installation (électrique):





Signature agent-visiteur:





Référence: 202309001319 v1 Date du contrôle: 12/09/2023 Agent-visiteur: Stany Alaimo Conclusion: Conforme



ANNEXE - INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES À BASSE TENSION ET À TRÈS BASSE TENSION

Données générales

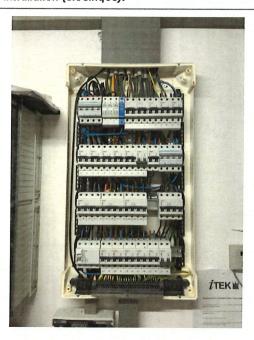
Adresse du contrôle:

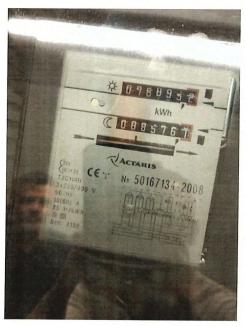
Route des Bains 23B, 4950 ROBERTVILLE

Propriétaire:

1

Plan de position simplifié ou photo/schéma de l'installation (électrique):





Signature agent-visiteur:

Noisma?

Ce rapport ne peut être imprimé ou copié et distribué que dans son intégralité. Sous sa forme numérique, ce rapport sert d'exemplaire original.

Référence: 202309001319 v1 Date du contrôle: 12/09/2023 Agent-visiteur: Stany Alaimo Conclusion: Conforme



ANNEXE - INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES À BASSE TENSION ET À TRÈS BASSE TENSION

Données générales

Adresse du contrôle:

Route des Bains 23B, 4950 ROBERTVILLE

Propriétaire:

/

Plan de position simplifié ou photo/schéma de l'installation (électrique):





Signature agent-visiteur:



Ce rapport ne peut être imprimé ou copié et distribué que dans son intégralité. Sous sa forme numérique, ce rapport sert d'exemplaire original.



